

<http://www.univ-fcomte.fr>

Unité de Promotion, de Formation et de Recherche des Sports

Chemin de l'épithaphe
25030 Besançon cedex
France

<http://u-sports.univ-fcomte.fr>

Lieu de formation : Besançon, Montbéliard, Dijon, Le Creusot

Points ECTS : 180

Niveau de diplôme validé à la sortie :
Bac+3

Durée de la formation :

Volume horaire global : 1586

Forme de l'enseignement : En présentiel, Hybride

Formation : Initiale

Contact : Guillaume Magrin

usports-scolarite@univ-fcomte.fr

03.81.66.66.79

INFORMATIONS

Maison des étudiants
36A avenue de l'Observatoire
25030 Besançon cedex

■ formation initiale

Orientation stage emploi
tél. 03 81 66 50 65
ose@univ-fcomte.fr

■ formation continue

tél. 03 81 66 61 21
form-cont@univ-fcomte.fr

Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Dénomination officielle : Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Domaine de formation : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

■ Présentation

Pour le contrat 2017-2021, le format général de l'offre de formation de la Mention Licence STAPS sera le suivant, avec un tronc commun (S1 à S3) et cinq choix possibles à partir du semestre 4, mettant en œuvre une spécialisation progressive (voir schéma)

La formation dispensée comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués.

Un tronc commun aux 5 spécialités ci-dessus s'organise sur les 3 premiers semestres de la licence. Il permet de construire un socle de connaissances indispensable et représentatif de la culture « STAPS ». L'étudiant peut ainsi y construire ou y affiner son projet professionnel grâce à la découverte progressive des différents milieux.

A la fin du 3ème semestre, l'étudiant devra choisir l'un des 5 parcours proposés (une réorientation est possible en cas d'erreur à la fin du S4). Tous les enseignements deviennent alors spécifiques et les stages sont adaptés au milieu professionnel concerné.

Chaque semestre est composé d'enseignements théoriques et pratiques relatifs aux connaissances scientifiques, d'enseignement d'approfondissement, de pratiques sportives (spécialité ou polyvalence).

Les stages sont l'occasion de développer le partenariat avec le milieu concerné. L'intervention d'acteurs socio-économiques rend la formation plus professionnelle.

Le Parcours Ergonomie du Sport, ne sera ouvert qu'à Belfort-Montbéliard.

■ Objectifs

La LICENCE STAPS confère à son titulaire : - la maîtrise d'un socle pluridisciplinaire de connaissances et de compétences scientifiques, technologiques et techniques dans le domaine des activités physiques et/ou sportives (APS). - une capacité d'autonomie dans une démarche de diagnostic, de mise en œuvre et d'évaluation de projets dans un secteur professionnel lié aux APS. - l'acquisition d'une culture de ces APS, d'une culture générale et de compétences transversales correspondant à ce niveau de qualification. - la reconnaissance d'une progression dans l'élaboration de son projet professionnel. - la garantie d'une expérience professionnelle dans l'un des 5 parcours

■ Compétences

Compétences scientifiques : Maîtriser, dans une perspective pluridisciplinaire, les connaissances scientifiques concernant :- les activités physiques et/ou sportives (APS).- la motricité liée aux APS, envisagée sous tous ses aspects.- les formes et modalités des actions professionnelles.- l'environnement physique, institutionnel, social et humain des actions professionnelles. Etre initié au processus de production des connaissances afin d'être en mesure de :- conduire une analyse réflexive et critique des connaissances scientifiques, technologiques, techniques et professionnelles.- faire émerger des questionnements liés à une spécialité. Compétences technologiques : Mobiliser des modèles théoriques et technologiques liés à un secteur professionnel. Compétences techniques : Mobiliser des ressources techniques et aptitudes personnelles dans la pratique des APS. Compétences professionnelles :- Maîtriser les outils et procédures de l'étude d'un problème lié à l'APS pour établir un diagnostic préalable à une action professionnelle - Elaborer des éléments de conception, planification et programmation d'une action professionnelle liée à l'APS dans l'un des secteurs concernés- Conduire et mettre en œuvre les actions professionnelles dans un secteur concerné- Maîtriser les adaptations nécessaires pour atteindre ses objectifs- Attester d'une compétence aux premiers secours - Inscire son action dans la relation à un contexte ou un environnement avec lequel il faut communiquer et auquel il faut rendre compte- Maîtriser les méthodologies spécifiques d'évaluation de ces actions - Mobiliser les données institutionnelles et réglementaires d'un secteur d'implication des APS- Disposer d'une expérience préprofessionnelle dans un secteur d'implication des APS Compétences transversales :- Disposer de capacités d'analyse, de synthèse et d'exploitation des données.- Travailler en autonomie et responsabilité au service d'un projet.- Maîtriser les outils informatiques et numériques de référence.- Maîtriser la langue française afin de communiquer à l'écrit comme à l'oral.- Maîtriser une communication professionnelle dans une langue étrangère. - Etre en capacité de poursuivre par soi-même ses apprentissages. - Identifier et respecter les principes d'éthique et de déontologie pour se situer et agir. Les équipes pédagogiques de l'Ufr Staps Dijon et de l'UPFR des Sports de Besançon ont décidé de mettre en œuvre de nouvelles modalités d'enseignement : pédagogie inversée ; conception de contenus numériques (« Projet Demeny ») ; plusieurs cours en Rich Média ; un Web Documentaire : « l'école de la pagaie » en activité de pleine nature et MOOCS en cours de réalisation à Dijon et à Besançon). Ces nouveaux outils sont mis au service des étudiants dans certaines UE et des étudiants empêchés (étudiants salariés, étudiants du PEPS, étudiants en situation de handicap). D'autre part, les équipes des deux établissements se sont engagées, dans le cadre du nouveau contrat 2017-2021, dans une approche par compétences. Une nouvelle UE servira de support à l'étudiant dans la construction de son portefeuille de compétences, élément essentiel de sa professionnalisation et de sa Formation tout au Long de sa Vie (FTLV).

■ Prérequis

L1 : BAC ou DAEU
L2 : L1 STAPS
L3 : L2 STAPS du même parcours

■ Modalités particulières d'admission

L1 : sur dossier (CV et lettre de motivation) adressé à Vincent PESEUX, Directeur Adjoint chargé des Etudes : licence1@univ-fcomte.fr
L2 et L3 : Sur dossier de validation d'acquis, contacter la scolarité : usports-scolarite@univ-fcomte.fr
Candidature des étudiants étrangers : suivre la procédure Campus France du pays d'origine.
Consultez la rubrique Demande d'admission et d'inscription sur le site de l'Université de Franche-Comté.

■ Formalités d'inscription

L1 néo arrivant : Les inscriptions sont administrées par Admission Post Bac. Une capacité d'accueil est fixée pour garantir une inscription aux néo-entrants de l'académie ayant saisi la Licence STAPS en vœu 1.
L1, L2 et L3 : Etudiants inscrits à l'UPFR des Sports l'année antérieure, inscription par le web après les résultats des examens à partir du mois de juillet (site internet de l'Université de Franche-Comté).
Consultez la rubrique Demande d'admission et d'inscription sur le site de l'Université de Franche-Comté.

■ Dispositif d'aide à l'orientation

Atelier Projet ProfessionnelStagePECFForum des métiers

■ Internationalisation

Les programmes d'échanges internationaux permettent aux étudiants de l'Université de Franche-Comté de passer une période d'études à l'étranger dans une université partenaire.
Dans le cadre de ces programmes d'études, vous bénéficiez de formations qui vous mettent en relation avec des horizons différents et vous habituent à la pratique d'une ou plusieurs langues étrangères en situation authentique.
Consultez la présentation des programmes d'échanges (767 Ko)

■ Métiers

Licence ES :Entraîneur sportifPréparateur sportifCoach sportifLicence EM :Professeur d'EPSProfesseur des écolesAnimateur sportifEducateur sportifLicence APAS :Coordonnateur de programmes d'Intégration par l'Activité Physique Adaptée (APA), la Prévention et l'Éducation à la Santé, le Réadaptation et le réentraînement. Professeur en APA en milieu spécialiséEntraîneur en Activités Physiques et Sportives adaptéesSpécialiste de la Prévention par l'Activité physique (AP)Cadre formateur en APA, en AP et SantéEducateurs spécialisés en APA.Licence Ergonomie :Agent de conceptionConsultant à la conceptionAgent de protocole et de mesureLicence MS :Tous les métiers du développement des activités physiques et de loisir au sein de petites structures ou concernantdes populations spécifiques.

Parcours Activité Physique Adaptée et Santé

Lieu de formation : Besançon

Forme de l'enseignement : En présentiel

Formation : Initiale

■ Objectifs

La formation a pour objectifs de former des intervenants spécialisés en APAS, auprès de différents publics atteints de déficiences, d'incapacités, de pathologies chroniques ou se trouvant dans toute situation de handicap physique ou mental.

■ Compétences

La formation en Licence APAS s'appuie sur les compétences identifiées dans la fiche RNCP, soit :- participer à la conception de projet- concevoir et organiser des programmes d'intervention- conduire et évaluer des programmes d'intervention- participer au pilotage de projet - identifier les caractéristiques des populations- évaluer et suivre les capacités des populations concernées en utilisant les méthodes et outils de terrain pour estimer l'effet de l'activité physique - choisir des objectifs - concevoir une planification adaptée - choisir et adapter les modalités et les contenus de l'intervention- ajuster l'intervention en lien avec les évolutions motrices, comportementales et/ou environnementales- identifier les méthodes et matériels permettant une mise en sécurité des publics au cours de l'activité- identifier les programmes d'intervention en prévention/promotion santé, éducation, réadaptation ou intégration par les APA.

■ Prérequis

Diplômés Bac +2 ou plus ouvrant sur des compétences sanitaires et sociales, para médicales, médicales. Professionnels issus de ces mêmes secteurs, justifiant d'un diplôme III.

■ Modalités particulières d'admission

Sur la base d'un dossier de Validation d'Acquis/Validation d'Acquis d'Expérience, un étudiant/professionnel peut intégrer le semestre 4 ou le semestre 5 de la Licence APAS.

■ Formalités d'inscription


Demande de VA/VAE à effectuer auprès du service de scolarité. Admission, Refus, ou Préconisation en fonction des compétences relevées par la commission Ad'hoc.

■ Métiers

G1204 - Animateur sportif, coach sportif, conseiller sportif, éducateur d'activités physiques, éducateur d'activités sportives éducateur handisport, éducateur sportif, moniteur d'éducation physique et sportive, professeur d'activités sportives. J1412 - Rééducateur en APAK1103 - Intervenant en APA

Contact : Guillaume Magrin

 usports-scolarite@univ-fcomte.fr

 03.81.66.66.79

Semestre 04

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE41 - Déficiences des fonctions motrices et cognitives	Obligatoire	6	40	8	
UE42 - Sport, santé, handicap	Obligatoire	6	40	2	6
UE43 - Enseignements Transversaux	Obligatoire	6		30	
EC1 - Anglais	Obligatoire	3		18	
EC2 - Statistiques	Obligatoire	3		12	
UE44 - Approches théoriques et pratiques des APA	Obligatoire	6		58	72
EC1 - Spécialité sportive	Obligatoire	3		12	12
EC2 - Pédagogie et pratique des APA	Obligatoire	3		46	60
UE45 - Stage et engagement en milieu spécifique	Obligatoire	6	6	12	12

Semestre 05

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE51 - Méthodologie et Outils en APA	Obligatoire	6	12	12	24
UE52 - Déficiences des fonctions motrices et cognitives	Obligatoire	6	54	22	
UE53 - Enseignements transversaux	Obligatoire	6		30	
EC1 - Anglais	Obligatoire	3		18	
EC2 - Atelier Projet Professionnel	Obligatoire	3		12	
UE54 - Approches théoriques et pratiques des APA	Obligatoire	6		28	54
EC1 - Spécialité sportive	Obligatoire	3		12	12
EC2 - Pédagogie et pratique des APA	Obligatoire	3		16	42
UE55 - Approfondissement des déficiences	Obligatoire	6	30	18	

Semestre 06

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE61 - Méthodologie de projet	Obligatoire	6	24	18	6
EC1 - Démarche événementielle	Obligatoire	6	24	18	6
UE62 - Déficiences des fonctions motrices et cognitives	Obligatoire	6	48	12	
UE63 - Stage : préparation et intervention	Obligatoire	6		48	
UE64 - Approches théoriques et pratiques des APA	Obligatoire	6		24	48
EC1 - Spécialité sportive	Obligatoire	3		12	12
EC2 - Pédagogie et pratique des APA	Obligatoire	3		12	36
UE65 - Approfondissement des déficiences	Obligatoire	6	22	26	

Parcours Education et motricité

Lieu de formation : Besançon

Forme de l'enseignement : En présentiel

Formation : Initiale

■ Objectifs

La licence éducation motricité est une formation qualifiante sur l'intervention par et sur les activités physiques sportives et artistiques (APSA) en contextes éducatifs variés. Il s'agit d'enseigner diverses APSA dans tout établissement à vocation éducative, en particulier les établissements scolaires. Une relation très forte est recherchée dans l'articulation entre les connaissances scientifiques, théoriques et pratiques des APSA et les modalités de traitement didactique de ces dernières, en fonction des publics d'intervention. L'étudiant a la possibilité de choisir des éléments constitutifs (EC) de préparation plus spécifiques aux concours du professorat d'EPS et du professorat des écoles.

■ Compétences

La licence éducation motricité permet l'acquisition de compétences disciplinaires, transversales et pré-professionnelles comme:

Compétences transversales :

- Produire des documents écrits ou des prestations orales en respectant les exigences universitaires : C21, langues, outils informatiques, recherche documentaire

Compétences disciplinaires

- Identifier, dans une perspective pluridisciplinaire, les connaissances scientifiques concernant :

- Les processus de transformation de l'enfant de l'adolescent et du jeune adulte
- L'apprentissage et à la construction de compétences dans le domaine des APS
- Les formes et les modalités de l'intervention pédagogique
- Les activités physiques et/ou sportives (APS)
- Les différents publics concernés par les interventions
- L'environnement culturel, social et institutionnel de l'intervention

Identifier les processus de production des connaissances liées à l'éducation, l'enseignement et la formation par les APS afin d'être en mesure de:

- Conduire une analyse réflexive et critique des connaissances scientifiques, technologiques, techniques et professionnelles

- Identifier les modèles théoriques liés à l'enseignement et à l'éducation
- Identifier les modèles didactiques et technologiques permettant l'analyse de l'APS à des fins d'enseignement et d'éducation
- Mettre en oeuvre la méthodologie de projet
- Utiliser les outils informatiques et numériques à disposition de l'enseignement.
- Identifier les ressources techniques et aptitudes personnelles dans la pratique des APS supports des interventions

Compétences préprofessionnelles

- Etablir le diagnostic pédagogique d'un public préalablement à l'intervention
- Mobiliser les textes institutionnels et réglementaires applicables
- Concevoir et programmer un projet éducatif et pédagogique dans une perspective intégrative
- Organiser dans le temps et conduire un projet d'intervention pédagogique et éducative
- Gérer les conditions d'une pratique en toute sécurité
- Adapter son intervention en fonction des situations, des objectifs et des publics
- Attester d'une compétence aux premiers secours
- Evaluer les méthodologies d'évaluation des actions et des projets
- Appliquer une expérience préprofessionnelle de l'enseignement de l'EPS ou de l'éducation par les APS

■ Formalités d'inscription

L1 :

Les inscriptions sont administrées par Parcoursup. Une capacité d'accueil est fixée pour garantir une inscription aux néo-entrants de l'académie ayant saisi la Licence STAPS en vœu 1.

L2 :

Le prérequis est une première année STAPS. L'admission est de fait.

Les étudiants AJournés Autorisés à Composer (AJAC) n'ont validé qu'un seul semestre de première année mais sont également admis. Le semestre de dette devra être validé pour obtenir le diplôme du DEUG.

Les étudiants hors cursus STAPS peuvent candidater par validation d'acquis.

L3 :

Le prérequis est le diplôme du DEUG STAPS de la mention d'inscription. L'admission est de fait.

Les étudiants AJournés Autorisés à Composer (AJAC) n'ont validé qu'un seul semestre de deuxième année mais sont également admis. Le semestre de dette devra être validé pour obtenir le diplôme de licence.

Les étudiants hors cursus STAPS peuvent candidater par validation d'acquis.

■ Internationalisation

L'accueil d'étudiants étrangers est encouragé (Colombie, Djibouti...). Un contrat étudiant est missionné sur le suivi de ses étudiants étrangers. Nos étudiants ont la possibilité d'effectuer une partie de leur cursus dans des pays partenaires européens (ERASMUS) ou vers le Canada (Québec-CREPUQ). 5 étudiants ont choisi cette option cette année.


■ Métiers

L'insertion à l'issue de la licence se situe dans les métiers de l'enseignement, de l'animation (intervenant en milieu scolaire et périscolaire) et de la formation :

- Intervenants en activités physiques, auprès d'enfants ou d'adultes : dans des communes, dans le secteur associatif, dans des structures privées jouant un rôle de prestataires auprès des collectivités (Education en activités sportives : G1204 + G1203).
- Formateur, enseignant-chercheur (poursuite d'études :K2107)

Contact : Isabelle Petitjean

 scolarite-licence-em@univ-fcomte.fr

 03.81.66.67.92

Semestre 04

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE41 - Contextes et cultures corporelles	Obligatoire	6	30	18	
UE42 - Interactions et transformations motrices	Obligatoire	6	30	24	
UE43 - Pré-professionnalisation	Obligatoire	6	4	28	28
EC1 - Analyse vidéo et EPS	Obligatoire	1		4	6
EC2 - stage en milieu éducatif	Obligatoire	4	4	24	12
EC3 - Sécurité et EPS (PSC1)	Obligatoire	1			10
UE44 - Approches pratique, technique et didactique des APSA	Obligatoire	6	4	20	24
EC1 - Spécialité sportive	Obligatoire	3		12	12
EC2 - Natation	Obligatoire	3	4	8	12
UE45 - Approches pratique, technique et didactique des APSA	Obligatoire	6	12	24	36
EC1 - Danse	Obligatoire	2	4	8	12
EC2 - Lutte	Obligatoire	2	4	8	12
EC3 - Sports collectifs	Obligatoire	2	4	8	12

Semestre 05

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE52 - Interactions et transformations motrices	Obligatoire	6	30	24	
UE53 - Pré-professionnalisation	Obligatoire	6	10	38	12
EC1 - Anglais	Obligatoire	1		18	
EC2 - Atelier Projet Professionnel	Obligatoire	1		12	
EC3 - Sauvetage aquatique	Obligatoire	1			12
EC4 - stage en milieu éducatif	Obligatoire	3	10	8	
UE54 - Approches pratique, technique et didactique des APSA	Obligatoire	6	4	20	24
EC1 - Spécialité sportive	Obligatoire	3		12	12
EC2 - Athlétisme	Obligatoire	3	4	8	12
UE55 - Approches pratique, technique et didactique des APSA	Obligatoire	6	12	24	36
EC1 - Boxe	Obligatoire	2	4	8	12
EC2 - Gymnastique	Obligatoire	2	4	8	12
EC3 - APPN	Obligatoire	2	4	8	12
UE51a - Contextes et cultures corporelles	A choix	6	30	18	
UE51b - Professorat des Écoles : approches de la polyvalence	A choix	6		48	

Semestre 06

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE62 - Interactions et transformations motrices	Obligatoire	6	30	24	
UE63 - Pré-professionnalisation	Obligatoire	6	10	26	24
EC1 - Anglais	Obligatoire	1		18	
EC2 - Analyse biomécanique et EPS	Obligatoire	1	8		
EC3 - Numérique et EPS	Obligatoire	1			8
EC4 - stage en milieu éducatif	Obligatoire	3	2	8	16
UE64 - Approches pratique, technique et didactique des APSA	Obligatoire	6	4	20	24
EC1 - Spécialité sportive	Obligatoire	3		12	12
EC2 - Handball	Obligatoire	3	4	8	12
UE65 - Approches pratique, technique et didactique des APSA	Obligatoire	6	12	24	36
EC1 - Acrosport	Obligatoire	2	4	8	12
EC2 - Musculation	Obligatoire	2	4	8	12
EC3 - Tennis de table	Obligatoire	2	4	8	12
UE61a - Contextes et cultures corporelles	A choix	6	30	18	
UE61b - Professorat des Écoles : approches de la polyvalence	A choix	6		48	

Parcours Entraînement Sportif

Lieu de formation : Besançon

Forme de l'enseignement : En présentiel

Formation : Initiale

■ Objectifs

Les deux objectifs généraux de la formation de la licence ES sont : la poursuite d'étude en master & l'insertion dans le milieu socio-économique à Bac +3 (les concours de la fonction publique territoriale (ETAPS, CTAPS) et la fonction publique d'Etat (Professeur de Sport) ; le secteur privé (Clubs, Fédérations, coach sportif).

Les enseignements se font sur le mode CM, TD et TP. Ils favorisent...

1. La maîtrise des connaissances scientifiques appliquées à la performance :

Physiologie de l'exercice, Anatomie fonctionnelle et biomécanique, psychologie et préparation mentale, contrôle moteur, sciences juridiques et de gestion.

2. La connaissance de la méthodologie de l'entraînement :

Modélisation de la préparation physique, planification de l'entraînement, apport de la préparation mentale, récupération, musculation, déontologie, gestion de compétitions, dopage et surentraînement, prévention des blessures et réhabilitation physique

3. Développer les compétences professionnelles :

La licence ES a pour objectif de former des entraîneurs ou préparateur physique exerçant en autonomie sous l'autorité du responsable de la structure. A ce titre il prend en charge différents publics à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel dans la ou les spécialités figurant dans le supplément au diplôme.

Deux stages (en L2 et en L3) doivent permettre de mettre en œuvre un diagnostic et de concevoir une planification d'entraînement, de développer les compétences d'intervention directe et de communiquer aux seins d'une structure pour participer à un projet commun. Le stage permet à l'étudiant d'évaluer et de valider les compétences acquises.

La licence ES associe des compétences professionnelles reconnues par les partenaires à la formation universitaire. La collaboration étroite avec les professionnels de l'entraînement, formateurs et directeurs de projets permet de faire évoluer l'offre de formation (compétences en entraînement et en management des organisations sportives) et renforce ainsi son attractivité.

La licence ES encourage l'étudiant à valider un supplément au diplôme "spécialité sportive" dans le but d'obtenir une carte professionnelle autorisant à entraîner dans une spécialité sportive contre rémunération. L'organisation de la formation est prévue en conséquence afin de répondre aux critères suivants:

1- suivi d'une même spécialité sportive durant les années de L1, L2ES et L3ES.

2- réaliser un stage de 140h en L2ES (S4) et L3ES (sur l'année validé en S6) dans la spécialité sportive

3- suivi d'un EC à choix en S5 (UE54) et S6 (UE64) dans la spécialité sportive. Certains enseignements sont réalisés en étroite collaboration avec les ligues sportives (conventions établissement-ligues).

4- obtenir une note >10 pour les critères 1, 2 et 3

En permettant l'accès aux concours de la fonction publique territoriale et d'Etat et en offrant la possibilité de travailler dans les structures privées, la licence ES assure la possibilité d'une mobilité géographique.

■ Compétences

- Appliquer les règles de sécurité inhérentes à la pratique des disciplines et mesurer les conditions de mise en œuvre de la responsabilité des différents acteurs.
- Conseiller et orienter les sportifs vers les structures adaptées.
- Déterminer et adapter les contenus spécifiques de chacune des situations d'entraînement.
- Gérer un groupe en situation d'entraînement et de compétition.
- Identifier les éléments essentiels de la relation entraîneur-entraîné, tant dans leurs aspects pédagogiques que déontologiques.
- Intégrer les principes de la prévention et à la lutte contre le dopage.
- Mobiliser les connaissances scientifiques nécessaires à l'usage de ces outils et modèles.
- Mobiliser les principaux modèles intégratifs de la performance sportive.
- Participer à l'élaboration et à la gestion des contrats de travail, des ressources financières et humaines.
- Réguler les séances ou la phase compétitive.
- Se servir des principales méthodologies de l'entraînement.
- Sélectionner ces techniques en fonction des besoins et de façon raisonnée.
- Utiliser les outils de l'évaluation et de l'analyse des différents facteurs de la performance.
- Utiliser les outils techniques et de la communication en relation avec l'environnement de la structure et du sportif.
- Utiliser les principales techniques mises en œuvre dans le domaine de : la préparation physique, la préparation mentale, le coaching, la préparation technique, tactique et stratégique.

■ Modalités particulières d'admission

Pour la L2:

Sur dossier de validation d'acquis, contacter la scolarité : usports-scolarite@univ-fcomte.fr

Candidature des étudiants étrangers : suivre la procédure Campus France du pays d'origine.

Le prérequis est une première année STAPS. L'admission est de fait.

Les étudiants AJournés Autorisés à Composer (AJAC) n'ont validé qu'un seul semestre de première année mais sont également admis. Le semestre de dette devra être validé pour obtenir le diplôme du DEUG.

Les étudiants hors cursus STAPS peuvent candidater par validation d'acquis.

Pour la L3:

Sur dossier de validation d'acquis, contacter la scolarité : usports-scolarite@univ-fcomte.fr

Candidature des étudiants étrangers : suivre la procédure Campus France du pays d'origine.

Le prérequis est le diplôme du DEUG STAPS de la mention d'inscription. L'admission est de fait.

Les étudiants AJournés Autorisés à Composer (AJAC) n'ont validé qu'un seul semestre de deuxième année mais sont également admis. Le semestre de dette devra être validé pour obtenir le diplôme de licence.

Les étudiants hors cursus STAPS peuvent candidater par validation d'acquis.

■ Formalités d'inscription

Etudiants inscrits à l'UPFR des Sports l'année antérieure, inscription par le web après les résultats des examens à partir du mois de juillet (site internet de l'Université de Franche-Comté).

■ Mobilité des étudiants

L'accueil d'étudiants étrangers concerne davantage le master EMIS. Toutefois quelques étudiants africains (via campus france) et européens sont accueillis. Le choix de mobilité des étudiants français se fait, en règle générale, à l'issue de la L3 à destination de pays partenaires européens (ERASMUS), vers le Canada (Québec-CREPUQ) et les états unis.

■ Métiers

- Coach sportif- Entraîneur - Préparateur physique- Educateur sportif

Contact : Virginie Maire

✉ scolarite-licence-es@univ-fcomte.fr

☎ 03.81.66.61.40

Semestre 04

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE41 - Administration et fonctionnement du club sportif	Obligatoire	6	27	21	
EC1 - Le fonctionnement et le développement du club	Obligatoire	2	12	3	
EC2 - Les rôles de l'entraîneur	Obligatoire	4	15	18	
UE42 - Entraînement, approche scientifique et expérimentale	Obligatoire	6	18	15	15
UE43 - Enseignements Transversaux	Obligatoire	6		30	
EC1 - Anglais	Obligatoire	3		18	
EC2 - Statistiques	Obligatoire	3		12	
UE44 - Théorie et pratique des APSA	Obligatoire	6	6	32	66
EC1 - Spécialité sportive	Obligatoire	3		12	12
EC2 - Polyvalences sportives	Obligatoire	3	6	20	54
UE45 Stage et milieu professionnel	Obligatoire	6	6	28	22
EC2 - Stage en structure sportive	Obligatoire	3		4	
EC1 - Le métier d'entraîneur	A choix	3	6	24	22
7EC1 - Sauvetage et sécurité en milieu aquatique	A choix	3	6	12	30

Semestre 05

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE51 - La conduite de projet sportif	Obligatoire	6	20	14	18
EC1 - La démarche et les outils	Obligatoire	4	20	8	
EC2 - Etude de cas	Obligatoire	2		6	18
UE52 - L'entraînement des qualités physiques	Obligatoire	6	57	15	
EC1 - Aspect informationnel fatigue et surentraînement	Obligatoire	2	21	3	
EC2 - Aspects structurel et énergétique	Obligatoire	4	36	12	
UE53 - Enseignements transversaux	Obligatoire	6		30	
EC1 - Anglais	Obligatoire	3		18	
EC2 - Atelier Projet Professionnel	Obligatoire	3		12	
UE54 - Théorie et pratique des APSA	Obligatoire	6		36	36
EC1 - Spécialité sportive	Obligatoire	3		12	12
EC2 - Polyvalence sportive	Obligatoire	1			18
EC3 - Entraîneur sportif	A choix	2		24	6
EC3 - Préparation physique	A choix	2		24	6
UE55 - Approfondissement en entraînement sportif	Obligatoire	6	12	16	20
EC1 - La préparation physique	A choix	6	12	16	20
EC1 - Le métier d'entraîneur	A choix	6	12	12	24

Semestre 06

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE61 - L'entraîneur dans son environnement	Obligatoire	6	39	9	
UE62 - Entraînement et apprentissage technique	Obligatoire	6	42	18	
EC1 - Habiletés motrices et approche didactique	Obligatoire	3	28	12	
EC2 - Préparation mentale	Obligatoire	3	14	6	
UE63 - Mise en stage et expérimentation	Obligatoire	6		16	44
EC1 - Initiation à la recherche en entraînement	Obligatoire	2		12	36
EC2 - Stage en structure sportive	Obligatoire	4		4	8
UE64 - Approche théorique et pratique des APS	Obligatoire	6		36	36
EC1 - Spécialité sportive	Obligatoire	3		12	12
EC2 - Polyvalence sportive	Obligatoire	1			18
EC3 - Entraîneur sportif	A choix	2		24	6
EC3 - Préparation physique	A choix	2		24	6
UE65 - Approfondissement en entraînement sportif	Obligatoire	6	3	18	27
EC1 - Le métier d'entraîneur	A choix	6	3	18	27
EC1 - Préparation physique	A choix	6	3	18	27

Parcours Ergonomie du sport et de la performance motrice

Lieu de formation : Montbéliard

Forme de l'enseignement : En présentiel

Formation : Initiale

■ Modalités particulières d'admission


Sur la base d'un dossier de Validation d'Acquis/Validation d'Acquis d'Expérience, un étudiant/professionnel peut intégrer le semestre 4 ou le semestre 5 de la Licence Ergo.

■ Formalités d'inscription

Demande de VA/VAE à effectuer auprès du service de scolarité. Admission, Refus, ou Préconisation en fonction des compétences relevées par la commission Ad'hoc.

Contact : Guillaume Magrin

 usports-scolarite@univ-fcomte.fr

 03.81.66.66.79

Semestre 04

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE41 - Connaissances scientifiques et technologiques	Obligatoire	6	30	24	
UE42 - Bases d'ergonomie	Obligatoire	6	36	22	
UE43 - Transversale	Obligatoire	6		30	
EC1 - Anglais	Obligatoire	3		18	
EC2 - Statistiques	Obligatoire	3		12	
UE44 - Compétences pré-professionnelles	Obligatoire	6	4	32	56
EC1 - Spécialité sportive	Obligatoire	3		12	12
UE45 - Stage et milieu professionnel	Obligatoire	6		48	

Semestre 05

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE51	Obligatoire	6			
UE52	Obligatoire	6			
UE53	Obligatoire	6			
EC1 - Anglais	Obligatoire	3		18	
EC2 - Atelier Projet Professionnel	Obligatoire	3		12	
UE54	Obligatoire	6			
EC1 - Spécialité sportive	Obligatoire	3		12	12
UE55	Obligatoire	6			

Semestre 06

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE61	Obligatoire	6			
UE62	Obligatoire	6			
UE63	Obligatoire	6			
UE64	Obligatoire	6			
EC1 - Spécialité sportive	Obligatoire	3		12	12
UE65	Obligatoire	6			

Parcours Management du sport

Lieu de formation : Besançon

Forme de l'enseignement : En présentiel

Formation : Initiale

■ Objectifs

L'objectif de la formation est de développer les compétences requises pour la gestion d'une structure sportive, qu'il s'agisse d'une association, d'une collectivité territoriale ou d'une entreprise du secteur privé marchand. A l'issue de cette formation, l'étudiant doit être capable de mobiliser les instruments du management appropriés au développement et à la gestion d'une organisation sportive (secteur du sport, des loisirs, du tourisme).

■ Compétences

- Participer au développement des aspects stratégiques et opérationnels des structures liées aux sports et aux loisirs actifs (événement, prestation, fabrication, distribution, diffusion)
- Collaborer au sein d'une équipe
- Intervenir sur les aspects juridiques et financiers au sein d'une équipe
- Communiquer avec les médias et/ou les différents partenaires.

■ Prérequis

L2 : Le prérequis est une première année STAPS. L'admission est de fait. Les étudiants AJournés Autorisés à Composer (AJAC) n'ont validé qu'un seul semestre de première année mais sont également admis. Le semestre de dette devra être validé pour obtenir le diplôme du DEUG.

L3 : Le prérequis est le diplôme du DEUG STAPS de la mention d'inscription. L'admission est de fait. Les étudiants AJournés Autorisés à Composer (AJAC) n'ont validé qu'un seul semestre de deuxième année mais sont également admis. Le semestre de dette devra être validé pour obtenir le diplôme de licence.

■ Modalités particulières d'admission

Les étudiants hors cursus STAPS peuvent candidater (en L2 et L3) par validation d'acquis.

■ Formalités d'inscription

L1 : Les inscriptions sont administrées par Parcoursup. Une capacité d'accueil est fixée pour garantir une inscription aux néo-entrants de l'académie ayant saisi la Licence STAPS en vœu 1.

■ Mobilité des étudiants


Tous les ans, 2 à 3 étudiants partent à l'étranger : ERASMUS, CREPUQ

■ Métiers

- Chargé de développement des structures sportives et de loisirs
- Responsable du sponsoring
- Conseil en développement des aménagements et équipements sportifs
- Directeur administratif dans les petites et moyennes structures sportives
- Organisateur d'événements sportifs
- Chargé de communication
- Responsable des ventes

Contact : Karine RUGA

 scolarite-licence-ms@univ-fcomte.fr

 03.81.66.67.80

Semestre 04

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE41 - Management des organisations sportives : la place d'un événementiel (Trail'n Loue, autres)	Obligatoire	6	30	24	
UE42 - Les organisations sportives et leur marché	Obligatoire	6	27	21	
UE43 - Enseignements Transversaux	Obligatoire	6		30	
EC1 - Anglais	Obligatoire	3		18	
EC2 - Statistiques	Obligatoire	3		12	
UE44 - Spécialité sportive et gestion des pratiques PN	Obligatoire	6	6	30	66
EC1 - Spécialité sportive	Obligatoire	3		12	12
EC2 - Analyse d'une offre de service sportif	Obligatoire	3	6	18	54
UE45 - Stage	Obligatoire	6		48	

Semestre 05

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE51 - Marketing des entreprises sportives	Obligatoire	6	28	28	
UE52 - Outils de gestion et de communication	Obligatoire	6	30	30	12
UE53 - Enseignements transversaux	Obligatoire	6		30	
EC1 - Anglais	Obligatoire	3		18	
EC2 - Atelier Projet Professionnel	Obligatoire	3		12	
UE54 - Spécialité sportive et gestion de pratiques sportives et de loisirs	Obligatoire	6	8	14	52
EC1 - Spécialité sportive	Obligatoire	3		12	12
EC2 - Développement d'une offre de service sportif	Obligatoire	3	8	2	40
UE55 - Management de services sportifs et de loisirs	Obligatoire	6	28	22	

Semestre 06

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE61 - Méthodologie de la recherche	Obligatoire	6	20	28	
UE62 - Gestion d'événements sportifs territoriaux (Trip'n Doubs ou Raid de l'uB)	Obligatoire	6	12	42	6
UE63 - Stage	Obligatoire	6	9	39	
UE64 - Spécialité sportive et gestion de pratiques sportives et de loisirs	Obligatoire	6	6	14	52
EC1 - Spécialité sportive	Obligatoire	3		12	12
EC2 - Organisation d'une offre d'un événementiel sportif (Raid)	Obligatoire	3	6	2	40
UE65 - Projet tuteuré	Obligatoire	6	30	24	

Parcours Tronc Commun

Lieu de formation : Besançon

Forme de l'enseignement : Hybride

Formation : Initiale

■ Objectifs

Voir Fiche Licence STAPS

■ Compétences

Voir Fiche Licence STAPS

■ Prérequis

Voir Fiche Licence STAPS

■ Formalités d'inscription

Voir Fiche Licence STAPS

■ Internationalisation


Voir Fiche Licence STAPS

■ Métiers

Voir Fiche Licence STAPS

Contact : Julien Garino

 scolarite-licence1@univ-fcomte.fr

 03.81.66.67.79

Semestre 01

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE11-SVS	Obligatoire	6	36	4	
EC1-Anatomie	Obligatoire	3	18	2	
EC2-Physiologie	Obligatoire	3	18	2	
UE12-SHS	Obligatoire	6	34	4	
EC1-Histoire du sport	Obligatoire	3	20	2	
EC2-Psychologie du sport	Obligatoire	3	14	2	
UE13-Enseignements transversaux	Obligatoire	6		28	10
EC1-Anglais	Obligatoire	2		8	
EC2-PIX	Obligatoire	2		12	
EC3-Expression écrite et orale	Obligatoire	2		8	10
UE14-APSA	Obligatoire	6	6	24	36
EC1-Spécialité sportive	Obligatoire	2		12	12
EC2-Volley ou escalade	Obligatoire	2	3	6	12
EC3-Cirque ou Course d'orientation	Obligatoire	2	3	6	12
UE15-APSA	Obligatoire	6	6	12	24
EC1-Badminton ou athlétisme	Obligatoire	3	3	6	12
EC2-Natation ou judo	Obligatoire	3	3	6	12

Semestre 02

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE21-SVS	Obligatoire	6	32	4	
EC1-Anatomie	Obligatoire	3	16	2	
EC2-Physiologie	Obligatoire	3	16	2	
UE22-SHS	Obligatoire	6	34	4	
EC1-Sociologie du sport	Obligatoire	3	20	2	
EC2-Sciences de l'éducation	Obligatoire	3	14	2	
UE23-Enseignements transversaux	Obligatoire	6		44	
EC1-Anglais	Obligatoire	1		10	
EC2-PIX	Obligatoire	2		12	
EC3-Atelier projet professionnel	Obligatoire	2		18	
EC4-Vidéo	Obligatoire	1		4	
UE24-APSA	Obligatoire	6	6	24	36
EC1-Spécialité sportive	Obligatoire	2		12	12
EC2-Volley ou escalade	Obligatoire	2	3	6	12
EC3-Cirque ou Course d'orientation	Obligatoire	2	3	6	12
UE25-APSA	Obligatoire	6	6	12	24
EC1-Badminton ou athlétisme	Obligatoire	3	3	6	12
EC2-Natation ou judo	Obligatoire	3	3	6	12

Semestre 03

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE31-SVS/SHS	Obligatoire	6	46	12	
EC1-SVS	Obligatoire	2	14	4	
EC2-Histoire du sport	Obligatoire	2	16	4	
EC3-Sociologie du sport	Obligatoire	2	16	4	
UE32-SHS	Obligatoire	6	50	8	
EC1-Neuropsychologie	Obligatoire	3	20	4	
EC2-Sciences de l'éducation	Obligatoire	3	30	4	
UE33-Enseignements transversaux	Obligatoire	6		24	42
EC1-Anglais	Obligatoire	2		18	
EC2-Stage de pré-professionnalisation	Obligatoire	3			42
EC3-Portefeuille d'Expériences et de Compétences	Obligatoire	1		6	
UE34-APSA	Obligatoire	6	6	24	36
EC1-Spécialité sportive	Obligatoire	2		12	12
EC2-Fitness Musculation	Obligatoire	2	3	6	12
EC3-Jeux présportifs ou Stage APPN	Obligatoire	2	3	6	12
UE35-APSA	Obligatoire	6	6	12	24
EC1-Gymnastique	Obligatoire	3	3	6	12
EC2-Rugby	Obligatoire	3	3	6	12